Collège de médecine de premier recours (CMPR)

Ueli Grüninger, administrateur

La médecine de premier recours est un pilier central de notre système de santé; le médecin de premier recours se comprend comme un garant de soins médicaux de base conformes à l'être humain, économiques et durables*.

Historique et organisme responsable

Le CMPR a été fondé le 10 mars 1994 en tant que fondation d'intérêt public pour la promotion de la médecine de premier recours. Il est porté par les trois sociétés de discipline médicale dont les membres exercent la médecine de premier recours (SSMG, SSMI et SSP), par les cinq facultés de médecine et par l'Académie Suisse des Sciences Médicales. Le CMPR est l'organisation faîtière actuelle des médecins de recours en Suisse. Depuis la révision des statuts de la FMH en 2006, le CMPR assume ce rôle à titre de représentant des médecins de premier recours aussi à l'Assemblée des délégués de la FMH.

Un double cahier des charges

Les tâches centrales traditionnelles du CMPR se situent dans l'assurance qualité et la promotion de la qualité, dans le cadre desquelles le CMPR mène des activités et des projets communs sur mandat des organisations faîtières**.

Activités du CMPR

Dans le domaine de la qualité

- Prévention et promotion de la santé au cabinet du médecin de premier recours: groupe de travail, développement de stratégies et de méthodes, projets internes;
- recherche: groupe de travail, prix CMPR de recherche, bourses d'études pour médecins de famille engagés dans la recherche, agenda national de la recherche;
- formation prégraduée, postgraduée et continue en médecine de premier recours: groupe de travail, congrès de formation continue, session pour médecins enseignants, séminaires pour médecins-assistants et médecins enseignants, programme CMPR pour l'assistanat au cabinet médical;
- attestations de formation complémentaire CMPR/FMH Laboratoire et radiologie;
- CIRSmedical: système d'annonce des incidents critiques;
- groupe de travail «Tarif».

Encore jusqu'à la fondation de l'association «Médecins de famille suisses»

Plate-forme pour la coordination des activités politiques: groupe Stratégie et politique.

Ces dernières années, le CMPR a également servi de plate-forme pour la coordination des activités relevant de la politique professionnelle. Les médecins de famille amènent ainsi leurs préoccupations directement dans le domaine de la santé et dans la politique de santé par le biais de prises de position communes et de rencontres régulières au sommet des présidents des médecins de premier recours avec des acteurs politiques importants (OFSP, cantons, assureurs, parlementaires mais aussi conseillers fédéraux).

Une voix, une structure

L'immense succès – complètement inattendu – de la manifestation et de la pétition du 1er avril 2006 a institué les médecins de famille en tant que force politique capable de lancer un référendum. Comme des améliorations sensibles ne se sont pas directement produites dans le domaine des trois exigences de base du 1er avril 2006 (meilleures conditions de travail, participation aux discussions politiques, formation axée sur la pratique), ce succès a enclenché un élan vital en direction du principe «Une voix, une structure».

Cette aspiration s'est concrétisée en novembre 2007 par décision de l'assemblée annuelle de la SSMG de créer, avec les autres sociétés de médecins de premier recours, une organisation professionnelle des médecins de premier recours chargée de défendre les requêtes communes d'ordre professionnel et politique. Entre-temps, un groupe de travail de tous les médecins de premier recours a élaboré, sous la direction du président du CMPR, le projet pour une association «Médecins de famille suisses». Après que chaque société se sera prononcée, cette nouvelle organisation faîtière sera portée sur les fonts baptismaux en automne 2009 lors du congrès WONCA.

Perspectives

Avec la fondation de la nouvelle association professionnelle «Médecins de famille suisses», le CMPR entrera aussi dans une nouvelle phase de développement, sa troisième. Il s'agira, pour le CMPR, de se focaliser à nouveau sur la promotion concrète de soins médicaux de premier recours de haute qualité.

* cf. Définition européenne de la médecine de famille WONCA (sous www.kollegium.ch/akt/d.las).

** plus d'informations sur www.kollegium.ch

Correspondance:
Dr Ueli Grüninger
Collège de médecine
de premier recours
Landhausweg 26
CH-3007 Berne
Tél. 031 370 06 70/71

ueli.grueninger@hin.ch

www.kollegium.ch